

PLAN ANNUEL D'ACCESSIBILITÉ

Septembre 2011 – août 2012

Annexe A

Liste des projets ou des obstacles qui ont été abordés (menés à bonne fin ou en cours)

SOMMAIRE DES OBSTACLES IDENTIFIÉS ET ABORDÉS

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
Les services de réadaptation incorporent l'accessibilité dans les sondages et dans l'affichage.	Les questions de sondage comprennent des questions sur l'accessibilité.	Les services de réadaptation ont été relogés à l'emplacement de l'avenue McConnell. En outre, un nouvel affichage fera partie en permanence du projet de réaménagement.
Les boutons d'ascenseur de la rue Second portent à confusion.	Normaliser tous les boutons d'ascenseur.	Terminé : les boutons seront normalisés et des indications seront installées.
Indications requises à l'entrée des ascenseurs.	Suggestions demandées.	Terminé : indications en voie d'être installées.
La fluoroscopie de la salle de radiologie n° 3 ne répond pas aux besoins des patients qui ne peuvent pas s'installer sur la table sans soutien, c.-à-d., s'asseoir sur la table sans soutien. (architectural) – emplacement de l'avenue McConnell.	Le comité d'évaluation des produits et de normalisation étudiera la possibilité d'acheter une table spécialisée qui permettrait aux patients ou aux pensionnaires qui ont besoin de soutien de s'installer.	Terminé : la salle est maintenant fermée et une salle sera aménagée dans le nouvel édifice dont la conception prévoira l'accessibilité.
Le déménagement de la cafétéria du premier étage au deuxième étage a donné lieu à des difficultés d'accès en matière de porte et de tables.	Adapter la porte d'entrée, veiller à ce qu'une table réglable soit disponible et que l'espacement entre les tables soit suffisant, et changer l'affichage de place.	Terminé : il y a maintenant une table réglable dans la cafétéria et le problème relativement à la porte d'entrée a été réglé.
Monter une liste d'équipement favorisant l'accessibilité en vue d'en faire l'achat en fonction de dons liés à l'événement Rouler vers demain de Rick Hansen.	Suggestions demandées à la section clinique.	Terminé : acquisition de 2 tables réglables pour la cafétéria.
PJM 1 – Pour se rendre au jardin en passant par la porte principale, les pensionnaires doivent traverser la route et le parc de stationnement (architectural) : emplacement de l'avenue McConnell.	Au moment du réaménagement de cette zone, prévoir une route directe menant au jardin.	Terminé : jardin avant entièrement accessible et jardin arrière pour l'accessibilité aux soins ambulatoires.

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
PJM 1 – La salle de bains publique n°1233 n'est pas accessible en fauteuil roulant (architectural) : emplacement de l'avenue McConnell.	Avoir une salle de bains accessible sur chaque étage.	Terminé.
Soins communautaires – Il n'y a pas de salle de bains ni de vestiaire accessibles (architectural) : emplacement de l'avenue McConnell.	Au moment du réaménagement, prévoir de telles installations.	Terminé. Les soins communautaires ont été relogés ailleurs.
Radiologie – La fenêtre du bureau d'accueil du Service de radiologie est trop haute (architectural) : emplacement de l'avenue McConnell.	Modifier l'endroit pour abaisser la fenêtre. Les travaux seront faits en 2007. Actuellement, les membres du personnel aident les clients quant à ce problème.	Le bureau du Service de radiologie a été relogé ailleurs.
Téléphone à petits chiffres (communication) : emplacement de la rue Second.	Acheter des téléphones à gros chiffres. Faire des recherches quant au type et au lieu. Il y a un téléphone à gros chiffres au 3 ^e Sud. Les gestionnaires doivent établir les besoins du service.	Terminé. Un certain nombre de services ont été relogés à l'emplacement de l'avenue McConnell. Ceux situés à l'emplacement de la rue Second Street ont accès.
Salle d'attente de l'Urgence de l'emplacement McConnell : L'accès à la salle de bains pour personnes handicapées peut être bloqué par les chaises.	Débarrasser la zone des chaises.	Terminé. Le Service d'urgence et la zone de triage ont été relogés pour assurer une meilleure circulation des patients.
Pendant la ronde d'inspection pour la sécurité des patients, de la zone d'inscription des patients des deux emplacements, deux problèmes ont été soulevés : l'accès au bureau en fauteuil roulant et les chaises qui ne semblent pas convenir.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Indiquer l'endroit accessible en fauteuil roulant par un affichage. 2. Chaises remplacées. 	Terminé.

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
Entrée du Service d'urgence de l'emplacement de l'avenue McConnell : la poubelle est souvent placée devant le bouton d'accès pour les personnes handicapées.	Il est recommandé qu'une poubelle fixe soit installée à un endroit approprié et éloigné du bouton d'accès pour les personnes handicapées.	Terminé.
Pendant la ronde d'inspection pour la sécurité des patients au Service communautaire en santé mentale du 132, rue Second, les problèmes ou obstacles suivants ont été notés :	1. La zone de stationnement réservé aux clients : peu de places de stationnement réservées aux personnes handicapées; le parc de stationnement n'est pas sécuritaire à ces endroits – terrain très inégal.	Terminé : Une place de stationnement réservée à l'avant pour le service de transport adapté est maintenant en place; le parc de stationnement a été réorganisé pour offrir un meilleur accès.
Accès limité en fauteuil roulant à l'emplacement situé au 132, rue Second (Services de counseling et de traitement pour les adultes).	Des portes automatiques doivent être installées à l'entrée principale du bureau 104.	Nouvelle porte et équipement commandés. En attente de leur installation.
L'édifice de l'avenue McConnell et celui de la rue Second possèdent deux entrées donnant sur la rue et il n'est pas clairement indiqué laquelle est l'entrée principale et d'accès facile.	Améliorer l'affichage donnant sur la rue, puis dans les aires de stationnement et à l'entrée principale désignée aidera à enrayer la confusion.	L'entrée principale est destinée à être fermée au printemps 2009 dans le cadre du programme de restructuration. Les nouvelles entrées seront indiquées correctement.
Évaluer les installations quant à leur adaptation aux besoins des aînés.	L'évaluation des installations quant à leur adaptation aux besoins des aînés a été présentée au comité lors de sa réunion ordinaire du 28 février 2007.	Les recommandations ont été incluses dans le plan de 2007-2008 et celui de 2008-2009. Certaines figurent sur la liste du projet de réaménagement, d'autres ont déjà été mises en pratique.
La salle d'attente quant aux réunions, au 3 ^e Nord, n'est pas accessible en fauteuil roulant (physique) : emplacement de la rue Second.	Réduire l'encombrement pour permettre l'accès aux personnes en fauteuil roulant. Diminuer le nombre d'employés assistant aux réunions.	L'encombrement a été réduit; l'adaptation de la salle est en attente du projet de réaménagement. (L'endroit ne sera pas utilisé).

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
Les distributeurs d'essuie-tout et de savon sont à diverses hauteurs et en divers emplacements, d'une salle de bains à l'autre.	Normaliser l'emplacement de ces articles au fur et à mesure qu'on les remplacera, partout dans l'établissement.	Permanent.
Les caractères, sur le panneau de renseignements du 1 ^{er} étage, sont d'une très petite taille (information) : entrée de l'Urgence, salle d'attente et triage; emplacement de la rue Second.	Remplacer par un nouveau panneau.	Les services d'urgence des deux emplacements ont été regroupés à l'emplacement de l'avenue McConnell.
Des mains courantes doivent être installées dans les aires d'inscription de la radiologie et des traitements mineurs, etc.		Installées en mai 2008.
La création d'une affiche et une personne bénévole en poste au service de consultation avant une chirurgie faciliteront la circulation dans cet endroit.		Nouvel affichage en cours d'installation, main courante installée.
Retirer le panneau indicateur « Entrée interdite » à l'entrée de la porte du corridor de la salle d'attente menant à la tomodensitométrie et à la mammographie.		De nouveaux panneaux indicateurs bilingues sont installés. Des codes-couleurs sont utilisés pour indiquer les diverses zones de l'hôpital (c.-à-d. rose pour indiquer comment se rendre au Service de mammographie).
Postes vacants quant aux représentants communautaires.	Depuis le 1 ^{er} mai 2007, le Comité sur l'accessibilité est devenu un « comité de travail sur l'accessibilité » qui se réunit trois (3) ou quatre (4) fois par année, ou au besoin. Il est formé de cinq membres du Groupe de travail, les membres du public en général ainsi que d'autres groupes d'intérêt seront invités à participer et à mettre en commun leurs connaissances spécialisées à titre de personnes-	Terminé.

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
	ressources.	
Mains courantes : il n'y a pas de contraste entre les mains courantes et les murs, ce qui rend les mains courantes difficiles à distinguer (physique) : clinique de préadmission, emplacement de la rue Second.	Il faut peindre d'une couleur contrastante la partie du mur située derrière les mains courantes pour rendre ces dernières plus faciles à distinguer.	La clinique de préadmission est maintenant à l'emplacement de l'avenue McConnell. Les travaux de peinture pour la main courante sont prévus pour le mois de décembre 2007 .
Ascenseur de PJM 1 : le bouton de commande est trop petit et difficile à pousser. Les portes se referment trop rapidement et les boutons de commande, à l'intérieur, sont difficiles à pousser (physique) : emplacement de l'avenue McConnell.	Installer de plus gros boutons de montée et de descente et ralentir la vitesse de fermeture des portes.	Terminé – respecte le code.
PMJ 2 : les interrupteurs et les prises de courant sont difficiles à rejoindre (physique) : emplacement de l'avenue McConnell.	Changer l'emplacement des interrupteurs.	Respectent actuellement le code du bâtiment.
Les lits sont trop hauts (technologique) : 2 ^e Nord-chirurgie : emplacement de la rue Second.	Acquérir des lits pouvant s'abaisser à 44,5 cm (17,5 pouces).	Les services de chirurgie ont été regroupés à l'emplacement de l'avenue McConnell. Le Service de chirurgie de jour se trouve à l'emplacement de la rue Second. Achat continu de nouveaux lits.
Aucun moyen d'utiliser le langage gestuel en thérapie, dans l'édifice des cliniques. Pas d'appareil télécriteur dont les malentendants ont besoin : emplacement de la rue Second.	Éducation : demander au gestionnaire d'expliquer au personnel comment se procurer, à l'externe, des services de traduction du langage gestuel.	Édifice des cliniques fermé. Apprendre au personnel à utiliser l'appareil télécriteur conformément à la politique et aux pratiques de l'Urgence. Des instructions sont maintenant affichées à côté du téléphone, au comptoir d'inscription des patients, et on forme le personnel quant aux services de traduction.
Les bacs de recyclage bleus sont	Ajouter une bande contrastante blanche au	Terminé : les bacs bleus ont été

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
difficiles à distinguer sur un plancher bleu (physique) : entrée de l'Urgence, salle d'attente et triage, emplacement de la rue Second.	bas des bacs pour créer un contraste entre le bac et le plancher.	remplacés.
Les documents remis aux patients de l'hôpital sont difficiles à comprendre (communication).	Rédiger la documentation dans un langage plus simple, utiliser des pictogrammes ou faire en sorte que quelqu'un puisse interpréter. Nouvelle politique sur l'affichage. Modifier la politique sur les formulaires destinés aux patients.	La politique sur l'affichage est terminée. Il s'agit d'un projet continu à mesure que le projet de regroupement avance.
Il est difficile de suivre les panneaux de direction – emplacement de la rue Second.	Les panneaux indicateurs devraient être conçus de manière à en faciliter la compréhension en fonction des diverses déficiences – initiative d'orientation particulière.	La politique d'affichage terminée. Il s'agit d'un projet continu à mesure que le projet de regroupement des services avance.
Les caractères, dans certains formulaires, sont petits étant donné la quantité d'information à inclure. C'est même un problème pour les employés qui n'ont qu'une faible déficience visuelle (information).	Établir un minimum recommandé pour la grosseur des caractères et la longueur des formulaires selon les recommandations. Tout revoir.	Permanent. Un comité a été mis sur pied pour revoir les formulaires. La politique sur les normes sera examinée et précisée en 2006. Certains formulaires ont déjà été modifiés. La grosseur de la police de caractère du plan de désignation a été augmentée à 14 en fonction de la recommandation reçue à cet égard.
Le panneau indicateur de « l'Urgence » est à la hauteur du plafond et doit être descendu à la hauteur de la vue (information) : entrée de l'Urgence, salle d'attente et triage, emplacement de la rue Second.	Remplacer par un nouveau panneau, de préférence offrant un contraste marqué entre les lettres et l'arrière-plan ainsi que des caractères de taille suffisante.	Les services d'urgence ont été regroupés à l'emplacement de l'avenue McConnell.
Les tables de cafétéria ne sont pas accessibles en fauteuil roulant (physique) : aux deux emplacements.	Dans le cadre du programme de remplacement des tables, acheter une table de hauteur réglable par emplacement. Ces tables porteront l'emblème des	Terminé.

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
	personnes handicapées.	
Les portes de l'entrée Old Orchard, rue Second, ne restent pas ouvertes assez longtemps pour permettre de passer sans danger.	Installer un ouvre-porte automatique qui referme la porte lentement.	Réparées.
Le terrain menant au kiosque de jardin, à l'entrée Old Orchard, rue Second, est inégal.	Il a été nivelé.	Terminé.
Les marches extérieures sont difficiles à voir.	Munir toutes les marches d'une bordure jaune.	Terminé.
Il est difficile d'entendre le code blanc : édifice des cliniques et du 2 ^e étage (communication) : emplacement de la rue Second.	Le volume du système d'interphone de l'hôpital doit être augmenté lorsqu'on annonce des codes.	Terminé.
Chapelle : les portes principales sont trop lourdes et se referment trop rapidement (physique) : emplacement de l'avenue McConnell.	Changer les portes pour qu'elles ouvrent facilement et se referment lentement	Terminé.
Les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent avoir de la difficulté à voir les boutons des ouvre-portes automatiques (physique) : entrée de l'Urgence, salle d'attente et triages, emplacement de la rue Second.	Appliquer une couleur contrastante autour des boutons des ouvre-portes automatiques pour les mettre en évidence.	Bon de travail émis pour août 2006.
Les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent avoir de la difficulté à repérer les sièges de toilette (physique) : dans tout l'hôpital.		Terminé et permanent.
Les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent avoir de la difficulté à voir la porte de la boutique de cadeaux (physique) : entrée Old Orchard, emplacement de la rue Second.	Peindre d'une couleur contrastante	Terminé en août 2006

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
L'encombrement (ex. : fauteuils roulants) constitue un danger (politiques, pratique) : entrée de l'Urgence, salle d'attente et triage, emplacement de la rue Second.	Il y a un endroit où ranger les fauteuils roulants, soit à l'extérieur de l'Urgence, dans la salle d'attente.	Terminé.
Prévoir une adresse de courrier électronique grâce à laquelle les employés pourront signaler les problèmes d'accessibilité.		Terminé.
La formule d'ordre de travail doit souligner l'accessibilité.	Les ordres se donnent maintenant en ligne; le personnel est formé pour déterminer les questions liées à l'accessibilité.	Terminé.
Il n'y a pas de salle de bains accessible en fauteuil roulant pour les patients (architectural) : Urgence, emplacement de l'avenue McConnell.	Prévoir une telle salle de bains en planifiant la construction; ainsi, on pourrait réaménager la salle de bains n° 1612 en la dotant d'une douche à seuil bas accessible en fauteuil roulant ainsi que d'une toilette surélevée.	Terminé. Des salles de bains accessibles ont été installées dans les salles d'observation et de réanimation.
Le panneau d'information du premier étage se trouve dans une alcôve sombre et n'a pas d'éclairage d'accentuation au-dessus (physique) : entrée de l'Urgence, salle d'attente et triage, emplacement de la rue Second.	L'éclairage doit mettre en évidence le panneau d'information.	Terminé. La question de l'éclairage a été abordée en février 2004.
Les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent avoir du mal à repérer le bouton de l'ouvre-porte automatique (physique) : entrée Old Orchard, emplacement de la rue Second.	Appliquer de la peinture de couleur contrastante autour du bouton de l'ouvre-porte.	Terminé au printemps 2004.
Les personnes ayant une déficience visuelle peuvent avoir du mal à repérer l'ascenseur (physique) : entrée Old Orchard, emplacement de la rue Second.	Appliquer de la peinture de couleur contrastante autour de la porte de l'ascenseur.	Terminé au printemps 2004.

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
Une porte en verre transparent est difficile à voir et les personnes risquent de s'y heurter (physique) : entrée Old Orchard, emplacement de la rue Second.	Mettre un panneau ou une affiche sur la porte en verre.	Terminé en septembre 2004.
Radiologie : les distributeurs de savon et d'essuie-tout, dans les toilettes de la salle de tomographie par ordinateur, sont trop hauts (physique) : emplacement de l'avenue McConnell.	Abaisser les distributeurs.	Terminé.
Cafétéria : la porte de la salle de bains n° 1726 est trop lourde pour les personnes en fauteuil roulant, la position de la toilette contre le mur rend les transferts difficiles et les distributeurs de savon et d'essuie-tout sont trop hauts (architectural) : emplacement de l'avenue McConnell.	Installer une porte plus légère ou automatique : abaisser les distributeurs.	Terminé.
Administration : il est difficile de passer par-dessus la glissière de la porte coulissante en fauteuil roulant (physique) : emplacement de l'avenue McConnell.	Incliner la porte coulissante.	Terminé.
Salle de bains du deuxième étage, près des ascenseurs : les robinets sont difficiles à utiliser pour les personnes handicapées (physique) : emplacement de l'avenue McConnell.	Convertir en poignées à levier.	Terminé.
PJM 1 – Salle de bains n° 1304 : la toilette est trop basse pour les transferts et les distributeurs de savon et d'essuie-tout sont trop hauts (physique) : emplacement de l'avenue McConnell.	Surélever la toilette et abaisser les distributeurs.	Terminé.

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
PJM 1 – Salle de douches n° 1411 : les distributeurs de savon et d'essuie-tout sont trop hauts (physique) : emplacement de l'avenue McConnell.	Abaisser les distributeurs.	Terminé.
PJM 1 – Porte principale : le bouton de l'ouvre-porte automatique est trop haut, des pensionnaires devant demander de l'aide pour sortir (architectural) : emplacement de l'avenue McConnell.	Abaisser le bouton de l'ouvre-porte automatique.	Terminé.
Ergothérapie, salle d'évaluation : faible éclairage (physique) : emplacement de l'avenue McConnell.	Améliorer l'éclairage.	Terminé.
Salon de beauté : l'entrée de porte est trop étroite pour un fauteuil roulant; il faut un sèche-cheveux portatif pouvant se placer au-dessus d'un fauteuil roulant (architectural) : emplacement de l'avenue McConnell.	Réaménager l'ouverture de la porte pour installer une porte plus large.	Réaménagé en local à bureaux; l'accessibilité a été prévue.
Il est difficile de se lever des chaises sans appuie-bras, dans la salle d'attente du 3 ^e Nord (physique) : emplacement de la rue Second.	Le remplacement des chaises a débuté en 2003.	Terminé en octobre 2003.
La porte de l'ascenseur se ferme alors qu'on est encore dans l'embrasure, si on passe lentement (physique) : emplacement de la rue Second.	L'installation d'un ascenseur moderne est prévue pour 2003-2004.	Terminé à l'hiver 2004.
La porte de la Boutique est trop lourde pour qu'une personne ne fauteuil roulant puisse l'ouvrir : emplacement de l'avenue McConnell.	Convertir la porte pour qu'elle s'ouvre plus facilement.	Terminé. On a installé une sonnerie pour faciliter l'accès lorsque la porte est fermée. Mai-juin 2005.
Petit panneau indiquant « Caisse » : emplacement de la rue Second.	Remplacer par un nouveau panneau comprenant un symbole plutôt que des mots.	Terminé.

Obstacle	Stratégie d'élimination ou de prévention de l'obstacle	Situation
Le chariot à service de couverts et à condiments est trop haut pour les personnes en fauteuil roulant (physique) : cafétéria, emplacement de l'avenue McConnell.	Construire un nouveau comptoir plus bas.	Terminé à l'automne 2004.
Les distributeurs de savon, dans les toilettes publiques, sont difficiles à utiliser pour les personnes ayant un usage limité de leurs mains (physique) : emplacement de la rue Second.	Les distributeurs de savon, dans les toilettes publiques, seront remplacés en 2003-2004 par une pompe distributrice, dès que la réserve de savon sera épuisée.	Remplacés en 2004.